

Le relogement et les travaux prévus dans les maisons en rangée aux habitations Marie-Victorin



En novembre 2013, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) rencontrait les locataires des maisons en rangée des habitations Marie-Victorin, situées sur les avenues De Colombet, Guillaume-Richard, Jean-Jalbot, Jean-Rainaud, Élie-Beauregard et Nicolas-Joly afin de les informer et de les consulter sur les travaux envisagés chez eux. Depuis, la présence de contamination fongique a été confirmée, la nature et l'envergure des travaux à réaliser se sont précisées. Le 6 février dernier, une nouvelle rencontre d'information avait lieu pour en informer les locataires, échanger sur leur état de santé et aborder la question du relogement.

Comme les travaux auront lieu d'abord dans les maisons en rangée sur les avenues De Colombet et Nicolas-Joly, l'OMHM procédera, pour le moment, au relogement de ces locataires seulement.

Les problèmes d'infiltration d'eau identifiés ainsi que le manque de ventilation dans les logements ont causé des dommages à l'enveloppe du bâtiment et à de nombreuses composantes. Des travaux de démolition partielle et de remise en état complète sont donc nécessaires, mais ils ne peuvent être réalisés en présence des locataires. Ces travaux seront effectués en différentes phases et s'échelonnent sur plusieurs années. Les travaux comprendront, entre autres,

- la réfection des murs extérieurs : maçonnerie et isolation;
- la réfection des balcons avant et arrière;
- le remplacement de la toiture, des portes et des fenêtres;
- l'amélioration de la ventilation et de l'éclairage;
- le remplacement de l'escalier intérieur dans chaque maison;
- la remise à neuf des cuisines et des salles de bain de tous les logements;
- la réfection complète de toutes les pièces des logements : planchers, garde-robes, aires de rangement;
- la réfection de la cour arrière privée de chaque maison.

Ces travaux amélioreront de manière durable ce milieu de vie.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

En novembre 2013, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre de consultation** aux habitations Marie-Victorin afin que les locataires puissent s'exprimer sur les travaux envisagés. **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Isabelle Breault**, directrice de projets, **Luc Dagenais**, directeur à l'entretien et aux réparations, **Carol-Lynn Blair** et **Réal Véronneau**, préposés à l'entretien et aux réparations, ainsi que **Suzanne Duhaime**, préposée aux relations avec les locataires, étaient sur place. Lors de cette rencontre, les **13 représentants des familles** ont pu s'exprimer sur les travaux à venir.

Une **autre rencontre de consultation** aura lieu le **12 mai prochain, à 16 h, au sous-sol de la tour située au 7950, rue Jacques-Rousseau**. Une fois de plus, ce sera l'occasion d'échanger sur le projet, de vous consulter et de partager vos préoccupations. Les résultats de ces deux consultations vous seront présentés dans la prochaine parution de *l'Infochantier*.

Le **6 février dernier**, des locataires participaient à une **rencontre d'information** organisée par l'Office afin de faire le point sur la présence de moisissures dans les maisons en rangée et les effets possibles sur la santé. Des employés du secteur étaient présents à cette rencontre ainsi que le **Dr Louis Jacques** de la Direction de santé publique (DSP). **Pour avoir plus d'information sur les moisissures et les effets possibles sur la santé, consultez la page 3.**

LE RELOGEMENT ET LA PLANIFICATION DES TRAVAUX

Pour le moment, seul le relogement des locataires du 12515 au 12595, avenue De Colombet, du 12535 au 12595, avenue Nicolas-Joly et des personnes dont l'état de santé est préoccupant en raison de la contamination fongique est prévu en 2014. Ces travaux sont prioritaires pour l'OMHM, et notre souhait est de commencer le chantier des maisons en rangée en 2015.

L'Office peut déjà vous confirmer ce qui suit :

- 1) Les travaux commenceront dans les immeubles situés du 12515 au 12595, avenue De Colombet et du 12535 au 12595, avenue Nicolas-Joly.
- 2) **Tous les locataires qui habitent aux autres adresses des habitations Marie-Victorin et qui ne présentent pas de problèmes de santé pouvant être liés à la présence de moisissures peuvent demeurer dans leur logement pour le moment.** Ils devront toutefois être relogés avant le début des travaux dans leur immeuble.
- 3) Tous les locataires relogés pourront choisir, à la fin des travaux, de continuer à habiter dans leur nouveau logement ou de réintégrer leur ancien logement aux habitations Marie-Victorin. Dans l'intervalle, l'OMHM continuera de les informer de l'avancement des travaux en communiquant avec eux à leur nouvelle adresse.

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LES MOISSURES

Vous ne faites pas partie des locataires qui seront relogés pour le moment, mais vous avez des **préoccupations concernant votre santé ou des symptômes qui persistent** et qui pourraient être causés par la présence de moisissures? N'attendez pas. **Consultez votre médecin et communiquez avec Francis Caron, votre agent de location, en composant le 514 868-4276.**

Que sont les moisissures?

Les moisissures sont des champignons microscopiques que l'on trouve à peu près partout et qui ont tendance à s'accumuler dans les endroits humides. Les moisissures dispersent dans l'air de fines particules, les spores, qui peuvent avoir un impact sur la santé si elles sont présentes en quantité importante.

Quels sont les effets possibles sur la santé?

Les personnes affectées peuvent manifester des symptômes comparables à ceux des allergies :

- irritation des yeux, du nez et de la gorge;
- écoulement nasal et congestion des sinus.
- L'asthme et des infections sous forme de sinusite ou de bronchite sont aussi des effets qu'on rencontre très fréquemment.

Les personnes qui souffrent d'asthme, qui sont sujettes aux bronchites ou à d'autres problèmes respiratoires, ou qui fument sont donc plus susceptibles de développer des problèmes en lien avec la présence de moisissures. Toutefois, les personnes exposées à la moisissure ne développent pas toutes un problème de santé.

Le saviez-vous?

Vous pouvez contribuer au maintien d'une bonne qualité de l'air dans votre logement en y assurant une bonne aération. Pour ce faire,

- assurez-vous de ne jamais bloquer les grilles de ventilation;
- aérer le logement en ouvrant les fenêtres, lorsque la météo le permet;
- avisez notre centre d'appels le plus rapidement possible lors d'un dégât d'eau.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MARIE-VICTORIN

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant de travaux :
Martin Martel
- ◆ Directrice de projets :
Isabelle Breault



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Directeur à l'entretien et aux réparations :
Luc Dagenais
- ◆ Préposés à l'entretien et aux réparations :
Carol-Lynn Blair et Réal Véronneau
- ◆ Agent de location :
Francis Caron
- ◆ Organisatrice communautaire :
Danielle Lacroix



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7

RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7



514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.